

Montréal, le 7 février 2024

**Par dépôt électronique (SDÉ)**

M<sup>e</sup> Adina Georgescu  
MILLER THOMSON sencrl  
1000, rue de La Gauchetière Ouest  
Bureau 3700  
Montréal, (Québec) H3B 4W5

**OBJET : Demande relative à une étude visant à évaluer l'interchangeabilité  
de l'hydrogène et du gaz naturel dans le réseau de Gazifère Inc.  
Dossier de la Régie : R-4202-2022, phase 2**

---

Chère consœur,

La Régie de l'énergie (la Régie) accuse réception de votre correspondance du 6 février 2024 par laquelle vous l'informez que l'ordonnance de confidentialité contenue à sa décision D-2024-001 peut désormais être levée. Par conséquent, les pièces B-0079, B-0086 et B-0088 seront rendues publiques dès aujourd'hui, dans le cadre du dossier susmentionné.

La Régie prend note également du fait que la pièce GI-6, Document 1.1 (B-0065) demeurera confidentielle jusqu'au 1<sup>er</sup> mai 2025, conformément à la décision D-2023-096.

Veuillez agréer, chère consœur, l'expression de nos sentiments distingués.

**(S) Véronique Dubois**

Véronique Dubois, avocate  
Secrétaire de la Régie de l'énergie

VD/ml